



ACTUALITÉ

Où en est la transposition des nouvelles directives européennes sur les marchés publics?

Dans le cadre d'une question parlementaire, Monsieur Georges GILKINET (Ecolo-Groen) souhaitait savoir pour quand la transposition en droit belge de la directive 2014/24/EU serait réalisée.

Cette transposition doit être faite au plus tard pour avril 2016.

Dans sa réponse, le gouvernement annonce le dépôt, auprès du Parlement, d'un projet de loi pour la fin mai 2015.

Il est à noter qu'ensuite, après le parcours parlementaire dont elle fera l'objet, la loi devra être suivie par plusieurs arrêtés royaux. Nous resterons donc attentifs à l'évolution cette nouvelle réforme annoncée.